



## LE CESP PUBLIE L'AUDIT DE LA MESURE D'AUDIENCE DE LA RADIO EAR>NATIONAL

Le CESP a mis à disposition de ses adhérents son audit annuel sur l'étude EAR>National qui mesure l'audience des stations de radio au niveau national. Il souligne que le passage à un recueil de l'audience veille a permis de simplifier la réalisation et le traitement de l'étude sans nuire à sa méthodologie. Toutefois, il rappelle qu'en toute rigueur les résultats à partir de la vague de Septembre-Octobre 2023 ne sont plus strictement comparables avec ceux des vagues précédentes.

Cette année encore, l'audit du CESP témoigne de la qualité de l'étude EAR>National mise en place par Médiamétrie tant dans son déploiement que dans les traitements des données recueillies. En particulier, le CESP souligne le soin apporté par Médiamétrie dans la constitution et la gestion de sa base de sondage pour s'assurer de la représentativité de l'échantillon de l'étude. Il relève aussi l'évolution du système d'appels où l'introduction d'un nouvel opérateur a permis de codifier de manière automatique la majorité des numéros de téléphone où les appels n'auraient pas abouti à une interview (numéros non attribués, numéros sur répondeur...), ce qui a permis d'optimiser le travail des enquêteurs.

Le CESP rappelle que Médiamétrie a fait évoluer la référence temporelle du recueil de l'audience radio dans l'étude EAR>National à partir de septembre 2023 en passant à un recueil de l'audience veille. Dans un pré-audit sur cette évolution, le Comité Scientifique avait conclu que cette dernière ne nuisait pas à l'étude EAR>National d'un point de vue méthodologique. Toutefois, il avait souligné que, en toute rigueur méthodologique, un changement dans les modalités de recueil de la donnée représente toujours une rupture dans une série de données. Aussi, les résultats à partir de la vague de Septembre-Octobre 2023 ne sont plus strictement comparables avec ceux des vagues précédentes.

Enfin, l'évolution de la part des écoutes en différé et l'offre croissante de nouveaux formats proposés par les stations complexifient le recueil de l'audience de la radio, notamment pour une analyse éditoriale de la performance des programmes/émissions. Le Comité Scientifique recommande au marché de réfléchir à enrichir la mesure d'audience de la radio pour qu'elle prenne en compte ces changements.

### À PROPOS DU CESP

Le CESP (Centre d'Etude des Supports de Publicité) est l'organisme interprofessionnel des acteurs de la communication concernés par l'étude de l'audience des médias et la mesure de leur efficacité : annonceurs, agences et médias. Le CESP audite toutes les mesures d'audience de référence pour le compte de ses adhérents, quel que soit le média : Internet, TV, presse, communication extérieure, radio, cinéma. Il assure également des missions de certification, de conseil et de formation en France et à l'international.

Véritable laboratoire d'idées, le CESP constitue un lieu d'échanges neutre et indépendant pour débattre des innovations et conventions que les différents acteurs du marché sont amenés à définir ensemble.

Tiers de confiance reconnu, au service du marché de la communication, le CESP a pour mission de garantir l'équité des mesures et d'objectiver la valeur des investissements.

ESPACE RADIO : <https://www.cesp.org/wp-content/uploads/EAR-National-Synthese-Audit-2023-2024.pdf> RENDEZ-VOUS SUR [WWW.CESP.ORG](http://WWW.CESP.ORG) ET

### CONTACT

Jahida Bendikha [jbendikha@cesp.org](mailto:jbendikha@cesp.org)

